



Demande de CFE en VDI par les impots

Par **Cendra95**, le **07/03/2019** à **18:13**

Bonjour,rrnrJe viens de recevoir une lettre des impots, qui me demande de payer une somme pour la taxe CFE sauf que je suis VDI mais que je ne vends plus depuis au moins cette été, et je n'ai pas dépassé les 6000 et quelques euros pour devoir la payer, j'ai même pas pu payer mes factures pour dire...rrnrJe me demande si ce n'est pas à cause de l'erreur que j'ai fait y'a quelques temps sur mon premier VDI.rrnrEn effet mon parrain m'a mal expliqué et au lieu de créé un compte sur pro douane j'en ai créé un sur les impots pro, il fallait déclarer les marges ce que j'ai fait mais au mauvais endroit, au niveau des taxe sur TVA d'entreprises.rnJe n'ai jamais fait payer de TVA a mes clientes pour précision. rnrBref ils m'ont envoyé une relance des huissiers, j'ai payé car je pensais avoir oublié de payer quelque chose, de toute ils auraient prélevé ce qu'ils voulaient au pire.rnEn appelant les impots, ils n'ont rien voulu savoir, il fallait que je leur envoi les factures pour preuves. rnJe vois pas d'ou c'est une preuves une facture, vus que c'est moi qui les remplissaient...rrnrEt maintenant je recois la taxe CFE alors que j'en suis normalement exonéré.rnrAIDE MOI!!!! SVPrrnrJ'ai envi de pleurer